

PV 12ème AGO association B3J, 22/09/2022, Restaurant de la plage, Nyon

Le président ouvre l'AGO à 19h12.

21 personnes présentes, 17 sont membres, (majorité absolue : 9) dont comité (ordre alphabétique) : Toby Hamblin (TH), Thomas Montarnal (TM), Katryn Pozza (KP) ; les autres membres du comité Stéphane Bertalmio (SB), Alessandro Frappaolo (AF), Eliane Gandillet (EG) sont excusés.

François Clavadetscher (FC) est chargé de la prise de notes et de la rédaction provisoire du PV.

Les personnes suivantes se sont excusées auprès du comité : Lina Quinten, Timo Wolf, Sylvia Glatz, Florent Roggo, Nickie Greenwood, Nathalie Kuyper et Caroline Tendon.

19h10 : Message de bienvenue du président et ouverture de la 12^{ème} Assemblée Générale Ordinaire de l'association Bains des Trois Jetées.

On passe à 19h30 à l'ODJ.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de la 11^{ème} AGO du 23 septembre 2021
3. Rapport du comité pour l'exercice 2021-22
4. Rapport de la trésorière pour l'exercice 2021-22
5. Rapport des vérificateurs de comptes pour l'exercice 2021-22
6. Approbation et décharge au comité et aux vérificateurs de comptes
7. Approbation du budget 2022-23
8. Approbation du montant des cotisations
9. Présentation du nouveau sauna
10. Prochaine saison 2022-23
11. Election du comité
12. Election des vérificateurs de comptes et suppléants
13. Autres postes à pourvoir
14. Divers et propositions individuelles

=====
Point 1

La parole n'est pas demandée. L'ODJ est adopté à l'unanimité.

Point 2

La parole n'est pas demandée. PV de la 11^{ème} AGO adopté à l'unanimité.

Point 3

Peu de commentaires ; Le rapport d'activité du comité est accepté à une large majorité, sauf 3 abstentions.

Point 4

La trésorière Katryn Pozza donne de nombreuses explications probantes. Plusieurs personnes demandent des éclaircissements et les comptes sont approuvés à l'unanimité sauf une abstention.

Point 5

Christophe Ribordy donne lecture du rapport des vérificateurs de comptes et recommande l'approbation des comptes. Comptes approuvés à une large majorité sauf une abstention.

Point 6

Approbation et décharge sont données, et au comité et aux vérificateurs, à l'unanimité sauf une abstention.

PV 9ème AGO association B3J, 18/09/2019, Restaurant de la plage, Nyon

Point 7

Le budget 2022-23 est présenté, les totaux ne sont pas égaux (?) et un excédent de recettes de 13'000.- apparaît; différentes discussions ont lieu, le débat aborde différents aspects dont l'aspect technique du budget proposé.

Afin de pouvoir soulager le futur comité Alexandre Breda (AB) propose de professionnaliser certaines fonctions, soit secrétariat, soit en comptabilité et de provisionner un montant pour cela.

Joël Musy (JM): Est-ce une bonne idée d'afficher un bénéfice de 13'000.- ou devons-nous prévoir un poste précisant le but de cette réserve budgétaire?

FC mentionne l'Art. 25 des statuts concernant la compétence du comité d'engager des employés salariés.

Toby Hamblin (TH) propose un poste de 8'000.- en prévision de frais pour employés et le solde en réserve.

Une personne intervient en faveur d'un excédent de recette donnant à AB3J une crédibilité accrue en cas de recherche de fonds. Le débat se prolonge et finalement un poste « assistance au comité » de 10'000.- est décidé, l'excédent prévu se réduisant à 3'000.-.

AB propose de passer au vote par une motion d'ordre acceptée à une large majorité. Le budget tel que proposé est accepté par une large majorité et 3 abstentions.

Point 8

Le montant des cotisations est mis en discussion. La parole est demandée par plusieurs personnes dont Mado Dornier (MD), JM, AB etc.. La discussion tourne autour d'un arbitrage à faire entre cotisations et prix d'entrée au sauna : Que devrait-on augmenter après tant d'années (AB) et un sauna agrandi ? Après plusieurs minutes TM objecte que certains membres ont déjà payé la cotisation 2022-23 et qu'une augmentation serait alors préférée pour 2023-24 afin de ne pas compliquer ce début de saison. FC signale que l'AG peut décider une augmentation ce jour pour la saison suivante, c'est la stricte compétence de l'AG. En revanche le prix d'entrée au sauna est de la compétence du comité seul.

Proposition du comité : montant inchangé, vote approuvé à une large majorité, une seule opposition.

Point 9

Présentation faite par Sigi Haller (SH) avec quelques interventions d'Anik Schaller (AS), architecte, des plans seront à disposition après clôture de l'AG. Quelques explications concernant cette nouvelle « boîte de construction » sont données par SH. Diverses propositions sont faites pour faciliter démontage le vendredi 14 octobre 2022 à la menuiserie Schaller à Gingins et montage le samedi 15 à la plage de Nyon. Tous les intéressés sont priés de prendre note de ces deux dates et, si possible, d'être présents les deux jours. Une communication devrait suivre quant à l'heure du RDV pour le vendredi 14.

Point 10

Le programme de la saison est annoncé par TM, les dates sont telles que publiées précédemment sur site.

Point 11

Election du comité

D'entrée TM confirme qu'il cède sa place au comité ainsi qu'il l'avait annoncé en avril dernier. Il précise que d'avoir été au comité pendant six ans lui suffit et que cela n'a pas toujours été facile. Une salve d'applaudissements accueille sa déclaration.

Un groupe de 5 membres est proposé dans lequel entre Alexandre Breda. Son élection est faite par acclamation et il rejoint les quatre membres sortants :

Alessandro Frappaolo, Eliane Gandillet, Toby Hamblin et Katryn Pozza. Alexandre serait d'accord de reprendre la présidence. [Note de rédaction: Statuts, Art.21, alinéa 3 : « Le comité se constitue lui-même. »]

Valérie Le Van, non encore membre, aurait souhaité soutenir Eliane Gandillet comme doublure mais vu le contexte il est trop tôt pour un tel engagement, ainsi que l'a déclaré TM.

Point 12

Election des vérificateurs du contrôle des comptes et leurs suppléants

Alexandre Breda étant élu au comité, il doit être remplacé. La suppléante Mado Dornier est élue par acclamation au contrôle des comptes pour les deux prochains exercices, c'est-à-dire jusqu'à la 14^{ème} AGO (automne 2024).

PV 12ème AGO association B3J, 22/09/2022, Restaurant de la plage, Nyon

Point 13

Autres postes à repourvoir

Aucune modification par rapport à la communication contenue dans la convocation à l'AGO sauf que Joël Musy y a été mentionné par erreur concernant « Gestion achats et fêtes ». Il est donc ôté de cette liste-là.

Point 14

DIVERS et propositions individuelles

Différentes discussions se succèdent, notamment au sujet de la place disponible à la Balise, tenant compte de l'augmentation de capacité du nouveau sauna. Gros point d'interrogation... Peut-on s'agrandir là-haut aussi ? SH précise que, sauf lors des FPLUNE, l'étage n'est pas à nous dans sa totalité.

Par ailleurs SH mentionne que dès le 29 octobre durant la saison du sauna – pendant la tranche d'ouverture du sauna – un rabais de 10 % est accordé au restaurant de la plage.

SH met en garde concernant les conventions entre AB3J et FDJ concernant la non-concurrence avec le restaurant.

MD mentionne les difficultés lors d'heures d'affluence. SH mentionne l'expérience positive de travailler en double à l'heure d'ouverture, notamment les week-ends afin de réduire la pression sur le préposé inscrit, ceci au moins en début de saison.

TM désire conclure en s'adressant à l'assemblée et se félicite du travail effectué par le groupe de recherche de fonds. Il remercie SH et AS pour les travaux préparatoires pour le sauna nouveau.

TM résume quelques points bien résolus et des progrès effectués concernant l'opération des FPLUNE. Il conclut l'AGO avec quelques applaudissements nourris. Il est 20h50.

Un apéro dinatoire conclut la soirée dans une excellente ambiance, car l'association aura un nouveau président et un nouveau sauna, tous les deux prêts à entrer en fonction.

Rédaction PV par clf_220924_final
